

# De Source Sûre



## Édito

**Chères Vauginoises, chers Vauginois,**

**J**e tenais tout d'abord à féliciter une jeune Vauginoise, sportive de haut niveau, Emma CHAULLIER qui a été sélectionnée cet été en équipe de France Poney pour le concours complet. Bravo Emma ! Reçois tous nos encouragements pour la suite.

**L**es travaux d'extension du réseau d'eau potable ont commencé et nous créons pour l'occasion un nouveau chemin rural, le « Chemin des Ramades ». L'achèvement des travaux est prévu en fin d'année.

**N**ous avons profité cette année, pour la première fois, des bienfaits d'une place de la Mairie entièrement piétonne. L'organisation des festivités estivales a été ainsi grandement facilitée et nombre de vacanciers nous ont exprimé leur plaisir de passer du temps à VAUGINES. Merci à toutes les équipes de bénévoles impliquées dans les associations qui assurent l'animation du village, et en particulier la nouvelle équipe du Comité des Fêtes.

**E**nfin, je suis très heureux de vous confirmer l'arrivée d'un jeune médecin, au sein de la maison médicale J.H. ALAMELLE en janvier prochain. En cette période de désert médical, nous sommes très chanceux que le Dr PEDROSA ait choisi notre village, et je suis certain que vous saurez lui réserver le meilleur accueil. Je remercie grandement Claire et David PACIOTTI qui ont su créer les conditions favorables à cette installation.

**J**e remercie également le Collectif de l'Eau qui nous soutient dans notre combat pour garder la compétence Eau et Assainissement en régie communale. Nous suivons les débats sur le vote de la loi Engagement et Proximité.

**Philippe AUPHAN**

	pages
<i>Vie municipale</i>	2
<i>Etat civil</i>	7
<i>Vie associative</i>	8
<i>Comité des fêtes, un été à Vaugines</i>	9
<i>Les infos</i>	10
<i>Agenda vauginois</i>	15
<i>Souvenirs d'été...</i>	16

# Vie municipale

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la mairie de VAUGINES.

[www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)

## Résumé - conseil municipal du 10/05/2019

### Ordre du jour

- approbation modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
- participation financière 2019 de Luberon Monts de Vaucluse pour travaux d'investissement
- lancement d'un appel d'offre pour les travaux d'extension du réseau d'eau chemin de Faraud
- acquisition de la parcelle A 405 rue de la Fontaine
- acquisition des parcelles nécessaires à la création du chemin rural
- avis sur la composition du conseil communautaire de LMV AGGLOMERATION pour 2020 dans le cadre d'un accord local

#### ♦ Participation financière 2019 de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération pour travaux d'investissement

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Dans le cadre de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, l'article L. 5214-16 alinéa V du Code général des collectivités territoriales, prévoit la disposition suivante : « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assuré hors subvention par la commune bénéficiaire du fonds de concours ».

En vue de mettre en œuvre des objectifs communs en matière d'aménagement du territoire et de qualité de vie, Luberon Monts de Vaucluse, habilité par délibération n°2019-36 en date du 28 février 2019, met à la disposition de la commune de VAUGINES une dotation annuelle de 15 453 €, en vue de financer les opérations énoncées ci-dessous.

Désignation des opérations subventionnées par LMV	Dépense subventionnée	Taux en %	Subvention de LMV 2019
<b>Subvention d'investissement</b>			
Revêtement terrain multisports	9 150,00 € H.T.	50%	4 575,00 €
Achat équipement terrain multisports	2 678,00 € H.T.	50 %	1 339,00 €
Baie vitrée double vitrage ancienne école	3 105,00 € H.T.	50 %	1 552,50 €
Création d'un chemin rural	15 973,00 € H.T.	50 %	7 986,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 906,00 € H.T.</b>	<b>50%</b>	<b>15 453,00 €</b>

Monsieur le Maire donne lecture de la convention fixant les modalités et conditions de versement de ce fonds. Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- accepte la dotation annuelle de 15 453 € de LMVA pour financer :
  - le revêtement du terrain multisports ainsi que l'achat d'équipement pour ce terrain
  - la pose d'une baie vitrée double vitrage à l'ancienne école
  - la création du chemin rural
- autorise monsieur le Maire à signer la convention financière entre la commune et LMVA

### ◆ Acquisition parcelle A 405 rue de la Fontaine

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'opportunité d'acquérir la parcelle A 405 d'une surface cadastrale de 820 m<sup>2</sup> rue de la Fontaine.

Cette acquisition permettrait de conforter l'aménagement du centre village en créant un espace paysagé avec quelques places de stationnement.

Un accord est intervenu avec monsieur REYBAUD Jacky pour un prix d'acquisition de 20 € le m<sup>2</sup> soit un coût d'acquisition de 16 400 €.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

Le conseil municipal ouï l'exposé de monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

- décide d'acquérir A 405, située rue de la Fontaine, propriété de monsieur Jacky REYBAUD, au prix de 16 400 € (seize mille quatre cents euros) pour la création d'un espace paysager avec places de stationnement.

- autorise monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

Dit que cette dépense est inscrite au budget primitif de 2019.

### ◆ Avis de la commune de VAUGINES sur la composition du conseil communautaire de LMV Agglomération dans le cadre d'un accord local

Où l'exposé de monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- fixe à 55 le nombre de sièges du conseil communautaire de LMV Agglomération, réparti comme suit :

Communes	Nombre de sièges
Cavaillon	24
Robion	4
Cheval-Blanc	4
Lauris	4
Mérindol	2
Les Taillades	2
Maubec	2
Gordes	2
Cabrières d'Aigues	2
Lagnes	2
Oppède	2
Lourmarin	1
Puyvert	1
Puget	1
Vaugines	1
Les Beaumettes	1
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>

## Résumé - conseil municipal du 07/06/2019

### Ordre du jour

- demande de subventions dans le cadre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale
- décision modificative au budget principal section investissement
- attribution des subventions aux associations

### ◆ Modification n°2 au Contrat Départemental de Solidarité Territoriale

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le département a mis en place un Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) pour la période triennale 2017-2019 à destination des communes de moins de 5000 habitants.

A ce titre il a été attribué à notre commune une subvention de 109 200 € pour une dépense subventionnable de 156 000 € HT dont 10 % réservés au financement répondant aux critères d'éligibilité du dispositif en faveur du patrimoine. La commune a sollicité en 2017 une subvention de 36 400 € attribuée par délibération du conseil départemental le 15 décembre 2017.

Par délibération du 6 juillet 2018, le conseil municipal a sollicité une subvention de 15 495,58 € en vue de la réalisation de divers travaux d'investissement dont 10 710,00 € en faveur du patrimoine.

L'objet de la présente délibération est de solliciter une subvention de 57 094,42 € en vue de la réalisation des investissements énoncés ci-dessous :

PROJET TRAVAUX INVESTISSEMENT 2019	Montant Dépense HT
Mur de l'école	3 360,00 €
Fenêtres double vitrage maison commune	4 530,00 €
Remise place de la Mairie	35 358,00 €
Création d'un chemin rural	5 662,00 €
Création parking cimetièrre	17 006,00 €
Achat de terrain rue de la Fontaine	16 400,00 €
<b>TOTAL TRAVAUX INVESTISSEMENT</b>	<b>82 316,00 €</b>

## ♦ Attribution des subventions aux associations

Monsieur Serge NARDIN, présente les demandes reçues à ce jour.

Vu le budget 2019 et notamment l'article 6574, après examen des dossiers, le conseil municipal Attribue à la majorité, les subventions suivantes :

- Lire à Capello : 2 000 euros
- école de musique de LAURIS : 1 000 euros
- chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône : 120 euros
- Centre Culturel CUCURON VAUGINES : 1 000 euros
- CLIC Soleil Age : 50 euros
- APATH (Association de Parents et Amis de TOURVILLE Handicap-84-SAIGNON) : 100 euros
- Groupement de Développement Agricole sud Luberon : 50 euros
- PEDALOUDOUX : 650 euros dont 250 € de subvention exceptionnelle pour le défi handisport (Hélène CHAULLIER trésorière de l'association ne participe pas au vote)
- Union de Vaucluse des Délégués Départementaux de l'Education Nationale : 50 euros

## ♦ Motion contre le démantèlement des services publics en milieu rural

Il semble que la fin du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable soit déjà à Bercy.

En fait, derrière la situation comptable, c'est tout le mécanisme de responsabilité des gestionnaires de deniers publics qui est mis en cause. Notre système est en effet subtil ; il part de l'idée que les comptes publics ont un juge spécial et que la responsabilité des comptables devant ce juge les met en état de résister aux pressions de dépensiers.

Ce système éprouvé a fait des émules dans les pays latins, où l'argent public suscite peut-être plus de convoitises et moins de retenue. Même s'il a subi de nombreux aménagements au fil de siècles, notre système de séparation des ordonnateurs et des comptables est resté intact jusqu'à nos jours.

Les fautes de gestion sont relevées par les

chambres des comptes, grâce à leur jugement des comptes des comptables publics et au contrôle qu'elles font à cette occasion.

L'Etat semble s'acheminer vers la suppression de la règle de séparation : un seul compte financier, plus de comptable public d'Etat, mais une agence comptable municipale, départementale ou régionale, dirigée par un fonctionnaire local et une certification des comptes par un commissaire aux comptes privé, et donc une disparition du contrôle juridictionnel par les chambres des comptes.

Indépendamment de ce virage à 180°, c'est toute une organisation humaine qui est mise à mal, avec la disparition de cette relation essentielle entre l'ordonnateur et le comptable public et la non prise en compte des préoccupations de ces fonctionnaires qui n'ont eu de cesse de défendre les intérêts publics le mieux possible alors même que leurs moyens humains se réduisaient comme peau de chagrin.

Vu l'article L.2121-29 alinéa 4 et l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut émettre des vœux sur tous les objets d'intérêt local,

vu le projet de loi de finances 2019 publiée au journal officiel du 30 novembre 2018,

vu la menace des mesures annonçant la mise en cause du réseau comptable des finances publiques,

considérant l'intérêt local qui s'attache à maintenir un service de proximité au bénéfice des collectivités territoriales avec la présence effective d'un comptable public pour un conseil avisé concernant les budgets et un suivi au quotidien de la gestion communale,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de :

- s'opposer fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,
- exiger le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

## Résumé - conseil municipal du 05/07/2019

### Ordre du jour

- attribution du marché de travaux de bouclage du réseau eau chemin de Faraud
- décision modificative au budget principal section fonctionnement
- attribution d'une subvention au Comité des Fêtes
- avis sur le projet de programme local de l'habitat LMVA

#### ♦ Attribution du marché de travaux de bouclage du réseau eau chemin de Faraud

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation en vue de travaux de bouclage du réseau d'eau potable chemin de Faraud a été lancée par la collectivité suivant la procédure adaptée en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique entré en vigueur au 1er avril 2019 par ordonnance du 25 novembre 2018 et de son décret d'application du 2018-1075 du 3 décembre 2018.

La commission MAPA en charge de la procédure s'est réunie le 20 juin 2019 pour procéder à l'ouverture des plis.

Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Après analyse des offres, elle propose de retenir l'entreprise GUIGUES, 86 chemin de la Commanderie, 13015 MARSEILLE, pour un montant de 252 970,00 € HT.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce choix.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide le choix de l'entreprise GUIGUES, 86 chemin de la Commanderie, 13015 MARSEILLE, pour un montant de 252 970,00 € HT
- autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif eau et assainissement

#### ♦ Attribution des subventions aux associations

Le conseil municipal à la majorité de ces membres attribue :

- au Comité des Fêtes une subvention de 5600 €, madame OCCELLO membre du conseil d'administration de l'association ne participe pas au vote. Monsieur RIQUE s'abstient.
- à l'association « si l'on semait » une subvention exceptionnelle de 250 € pour l'achat d'une débroussailleuse.

## Résumé - conseil municipal du 25/09/2019

### Ordre du jour

- ouverture d'un chemin rural
- modification du règlement de location de la maison commune
- décision modificative au budget principal
- fonds pour le réseau d'eau
- subvention exceptionnelle pour l'amicale des sapeurs pompiers
- acceptation du don de l'association "les Amis de l'église St. Barthelemy"
- approbation du rapport du CLECT

#### ♦ Création du chemin rural n°326 "les Ramades"

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide la création du chemin rural suivant le plan annexé à la présente permettant d'assurer la circulation routière et la mise en sécurité entre le chemin de Roumagoua et le chemin de Faraud.

- dit que ce chemin sera répertorié VC n°326, chemin des Ramades au tableau de la voirie communale.

- autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

#### ♦ Modification du règlement intérieur d'utilisation de la maison commune

Suite aux plaintes du voisinage concernant les nuisances sonores induites par l'utilisation de la salle commune le samedi soir, monsieur le Maire propose de modifier le règlement intérieur de la maison commune et de ramener l'heure de fin des activités festives à 1h du matin au lieu de 2h actuellement.

Après avoir débattu, considérant que :

l'arrêt de la musique à 2 heures du matin semble raisonnable pour une fête familiale, l'article 11 du règlement précise :

« au cours de la manifestation et afin de respecter le voisinage, il est demandé d'éviter tous les bruits intempestifs de véhicules (portières, klaxons, ...), d'empêcher tous chahuts extérieurs, de recommander aux musiciens et animateurs de réduire les décibels afin de respecter le voisinage ».

Le conseil municipal à la majorité décide :

- de maintenir l'heure de fin des activités festives à 2 heures du matin.

- de modifier l'article 12 de la façon suivante : « le locataire devra s'engager à respecter le règlement dans sa totalité, en portant une attention particulière à l'article 11. Le non-respect de ce règlement entraînera la suppression du droit à la location pour une durée consécutive de 2 ans ».

- adopte le règlement intérieur ainsi modifié.

#### ♦ Don de l'association « Les amis de l'église Saint Barthélémy »

Monsieur le Maire expose que l'association « les Amis de l'église Saint Barthélémy » ayant pour objet de recueillir des fonds pour participer au financement des travaux de restauration de l'église a décidé sa dissolution et de transmettre le solde de sa trésorerie à la commune de VAUGINES pour aider aux divers travaux de restauration de l'église.

Le solde des comptes de l'association est de 1054.07 €.

Il demande au conseil municipal d'accepter ce don qui sera imputé au compte budgétaire 10251.

Accord à l'unanimité.

#### ♦ Subvention exceptionnelle à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de CUCURON

Vu la demande de l'amicale des sapeurs-pompiers de CUCURON

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, attribue à l'amicale des sapeurs-pompiers de CUCURON une subvention exceptionnelle de 500 € pour aider à l'organisation du 62ème congrès départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse.

#### Visite des pompiers à l'école dans le cadre du congrès départemental -11 octobre 2019



## Campagne d'affouage

Suite à la campagne d'affouage effectuée chemin de Vaunières, 20 lots de coupe seraient disponibles.

- 1 lot représente 8 à 10 stères de bois de chêne
- le prix d'un lot est de 100€
- 1 lot attribué par famille possédant ou occupant un logement sur la commune
- la revente du bois est interdite
- inscription préalable obligatoire en mairie.
- si le nombre de personnes intéressées est inférieur à 10, la campagne sera annulée.



## Etat civil

### Naissances

ZOONEKYND Martin né le 12/08/2019

### Mariages

Manfred PIEWAK et Tanja SPIELER le 6 juin 2019  
Damien THIBOUT et Barbara GARCIA le 13 avril 2019

### Décès

Angèle BERDEJO décédée le 8 juin 2019  
Jean-Yves RENOUF décédé le 24 septembre 2019

Toute l'équipe du conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à monsieur le Maire pour le décès de son père survenu mi-septembre.  
Nous adressons également nos pensées de soutien à ses proches.

**Vœux du maire : 17 janvier à 19h à la maison commune**

Monsieur le Maire reçoit le vendredi après-midi de 17 h à 18 h sur rendez-vous

La mairie est ouverte au public :

mardi-jeudi-vendredi de 13h 30 à 17h et le mercredi de 9h à 12h

# Vie associative

## Lire a Capello

Comme chaque été, la bibliothèque a reçu de nombreux lecteurs vacanciers. Des expositions ont eu lieu : peintures de Rémy CABRAS, sculptures de Gilles THIERCELIN, encres colorées de Tereza, "Images et Paroles d'esclaves" de l'IRA MAURITANIE.

Des conférences également : Emmanuèle BLANC nous a fait une causerie sur la vraie histoire de Bambi (surprenante). Bruno VIARD sur la littérature.

Jean-François LEVRAUT et Anne PLAYOUST ont présenté leur spectacle musical sur le thème "musiques et poèmes d'Amérique latine" par un bel après-midi ensoleillé sur la place Capello.



Nous étions présents au vide-grenier de septembre.

En ce début d'automne Raquel THIERCELIN a exposé le problème de la survivance de l'esclavage en Mauritanie : racisme d'état, ostracisme, discrimination avec une exposition de photos. Catherine VELLUET nous a initiés à l'aromathérapie.

Cette année nous reprenons notre groupe de création de textes à partir des « dix mots », choisis par le Ministère de la Culture et dans tout l'espace francophone, qui sont les suivants :

**Aquarelle, à vau-l'eau, engloutir, fluide, mangrove, oasis, ondée, plouf, ruisseler, spitane.**

Nous nous retrouverons le mercredi à 18 h à la bibliothèque pour écouter, échanger sur nos productions. Une première séance a eu lieu le 16 octobre. Les textes peuvent être envoyés par mail. La présentation finale aura lieu en mai 2020.

### Les projets :

- samedi 23 novembre à 18 h, Alfred BOUDRY nous parlera de son roman « les animaux ont la priorité », thriller historique à deux voix qui plaira aux amateurs de polars réalistes et aux cinéphiles.
- des animations pour les enfants sont prévues le 13 novembre et le 11 décembre de 16 h à 17 h 30.
- les enfants de l'école maternelle et primaire viennent régulièrement à la bibliothèque.
- samedi 18 janvier 202 à 17 h, Denis LEVY – SOUSSAN présentera son dernier livre « En sortant de l'école, souvenirs d'un inspecteur ».

**Samedi 25 janvier 2020 à 16 h**  
**Assemblée Générale**  
**de Lire a Capello.**  
**Venez nombreux**

La rentrée littéraire donnera l'occasion de découvrir de nouveaux romans. On peut consulter les livres disponibles sur « catalogue.vaugines.net ».

Les dates de nos manifestations sont communiquées par mail, dans l'agenda hebdomadaire et par affiches.

**Si vous êtes nouveau venu à VAUGINES, n'hésitez pas à venir découvrir nos différentes activités.**

Pour être tenu au courant des manifestations indiquez nous votre adresse e-mail et nous vous enverrons nos informations : [bibliotheque@vaugines.net](mailto:bibliotheque@vaugines.net)

Bibliothèque place Capello, 84 rue Vieille 04 90 77 28 13

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi 16 à 18 h - mercredi 16 à 19 h - samedi 17 à 19 h (horaire d'été) et 15 à 17 h (horaires d'hiver à partir du 2 novembre). L'adhésion est de 6€ par an et par famille.



## Un été à VAUGINES avec le comité des fêtes

Comme partout en France, l'été à VAUGINES commence le 21 juin. Le cinéma en plein air s'invite à la fête de la musique sur la place de la Mairie. Au son de l'accordéon musette succède la projection du film « Le Bal » d'Ettore SCOLA.

Début juillet, l'espace d'un week-end, un voyage dépaysant en POLYNÉSIE, à la découverte d'une culture et d'une cuisine, nous est proposé. Arrive ensuite la 20<sup>e</sup> édition de la course de carrioles, tenant toutes ses promesses : 17 concurrents dévalent les rues de VAUGINES dans une chaleureuse et dynamique atmosphère. Une jeunesse très présente et un public important au rendez-vous. Sourires aux lèvres, les nombreux bénévoles du Comité des Fêtes s'attèlent également à la qualité de l'accueil lors de l'organisation du traditionnel aïoli du 15 août, sur le parvis de l'église.

Le 24 août, VAUGINES avait rendez-vous avec les années 50 ! Grâce au public qui joua le jeu de se costumer, à la qualité et au professionnalisme de l'orchestre « Cotton Club » (aux dires des retours public et médias), cette soirée fut un franc succès.

Le vide grenier du 7 septembre avec 40 emplacements, du cours St Louis à la rue des Amazones, fut rythmé par les accents joyeux et dansants du groupe New Orléans « Bâton Rouge ». Vide grenier doublé d'une opération caritative : la récupération des invendus des stands soit 31 cartons d'habits et peluches pour la Croix Rouge, 10 m<sup>3</sup> de vaisselle, meubles, livres, jeux d'enfants, CD, DVD et vinyles pour la Ressourcerie de la TOUR d'AIGUES. L'été tirait alors à sa fin .....

Pour préparer la rentrée, le 1er forum des associations regroupa 17 exposants venus représenter leurs activités : sport, culture, loisirs, nature, caritatif et même les jeunes de l'amicale des pompiers de CUCURON !

Les premières pluies d'automne ont forcé les organisateurs de la fête du cheval à l'annuler.

Beau bilan pour la nouvelle équipe du Comité des Fêtes, qui a repris l'association le 17 mai suite à la démission de la totalité des membres (le 12 janvier), en s'efforçant de créer les conditions d'une continuité, afin de ne pas pénaliser les Vauginois (es).

Le bureau du Comité des Fêtes tient à remercier tout particulièrement les bénévoles (disponibles, souriants et à l'écoute du public), ses mécènes (la cave Louérion, Service Plus de PERTUIS, le P'tit Resto, le café-pizzeria de la Fontaine), ses partenaires (les associations Dolce Vita et Tehivaiaarii, ainsi que Cheval en Jeu) et la municipalité de VAUGINES pour son aide financière et matérielle.

Des liens se tissent entre les différentes associations actives sur le village ouvrant ainsi des perspectives enrichissantes et fédératrices pour l'avenir.

Prochain rendez-vous le 31 octobre pour

les festivités autour des contes et légendes d'Halloween et pour bien d'autres moments qui ponctueront la vie du village : soirées artistiques de St Barthelemy à l'église, festivités autour de Noël, loto

pour nos séniors vauginois, la 1ère fête du livre les 30 et 31 mai prochains, manifestations sportives et la fête du vin au printemps ...

Vous trouverez notre programmation sur le site internet de la mairie ([vaugines.fr](http://vaugines.fr)), notre page Facebook ([comitedesfetesdevaugines](https://www.facebook.com/comitedesfetesdevaugines)) et prochainement sur le site internet du Comité des Fêtes. Des prospectus seront distribués dans vos boîtes aux lettres.

Si vous désirez rejoindre notre joyeuse équipe, contactez Cédric au 06 08 26 54 99.



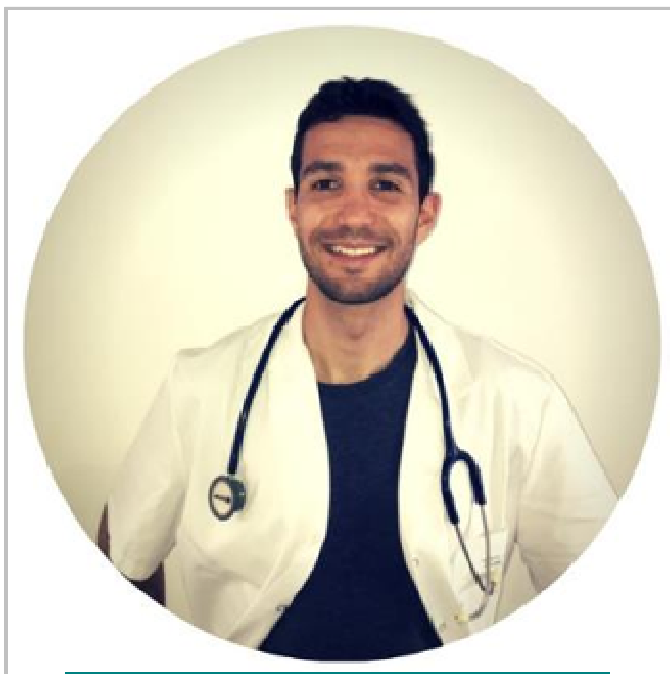
# Les infos...

## Un médecin à VAUGINES

"Jeune diplômé de l'université de médecine de MONTPELLIER je me suis attaché au fur et à mesure à diriger ma carrière afin de devenir médecin en campagne. Afin d'enrichir mes connaissances et optimiser ma prise en charge de patient, je me forme grâce à des diplômes universitaires complémentaires à l'échographie et la mésothérapie.

Ma compagne et moi-même avons envie de nous éloigner de l'agitation de la ville, pour revenir à l'authenticité et la tranquillité d'une vie de village. Après avoir répondu à l'annonce du village de VAUGINES, nous sommes venus à la rencontre de monsieur le Maire et des habitants et nous avons été immédiatement séduits.

Je tiens à remercier monsieur le Maire et son équipe pour l'accueil chaleureux et enthousiaste qu'ils nous ont réservé lors de notre venue. Tout particulièrement Claire et David PACIOTTI qui ont préparé notre arrivée et nous permettent de réaliser ce beau projet"



Docteur PEDROSA Jonathan, 28 ans

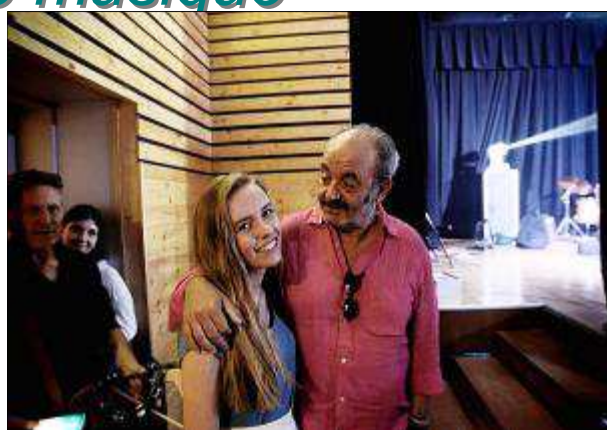
**Arrivée janvier 2020.**

**Horaires du cabinet et contact secrétariat affichés mi-décembre à la maison médicale**  
**Le docteur sera présent lors des vœux de monsieur le Maire le 17 janvier.**

## Partenariat avec l'école de musique

Les élèves de l'école de musique de LAURIS étaient présents autour de leur parrain, Louis CHEDID, le 22 juin à la salle Yves MONTAND de CADENET. Pour ce concert de fin d'année, une jeune Vauginoise, Alycia EMERIC, a interprété cinq adaptations de chansons de Louis CHEDID avec le groupe de musiques actuelles.

La mairie de VAUGINES soutient l'école de musique Joseph François GARNIER pour 2019/2020. Une subvention de 1000 € a été allouée pour une aide aux projets, permettant aussi aux Vauginois de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les cours soit une économie de 80 € par an. Actuellement, dix Vauginois suivent un enseignement de qualité (examens nationaux assurés par la Confédération Musicale de France). Espérons que ce "coup de pouce" puisse faire des émules et susciter de nouvelles vocations artistiques.



A partir de 7 ans, un cursus diplômant avec une pratique instrumentale (piano, accordéon, guitare, basse, batterie, violon, flûte à bec et traversière, clarinette, trompette, saxophone), une formation musicale (solfège) et une pratique collective au sein d'un ensemble (atelier jazz, groupe de musique actuelle, groupe vocal). Des cours d'éveil musical pour les plus petits sont proposés également.

**Pour plus de renseignements : 06 85 06 00 83**

## Conseils en architecture

**V**ous voulez....

- construire
- agrandir
- restaurer ou isoler votre habitation
- refaire votre façade ou votre toiture
- modifier votre devanture commerciale
- édifier un bâtiment agricole
- construire une piscine, un abri de jardin, un garage
- édifier une clôture



Dates des permanences sur votre commune  
04 90 13 49 50  
secretariat@caue84.fr  
<http://www.caue84.fr/nos-actions/particuliers/permanences/>

Notre commune doit une grande part de son attractivité résidentielle, économique et touristique à la qualité de son architecture et de ses paysages. Pour cette raison, nous accordons une grande attention à la qualité des projets de construction ou de réhabilitation.

**Il est recommandé de consulter l'architecte conseil du CAUE avant de déposer son dossier.**

Avant le dépôt de votre dossier (permis de construire ou déclaration de travaux) prenez un rendez-vous en mairie afin de consulter l'architecte conseil de votre commune lors de ses permanences.

En lien avec le service urbanisme et éventuellement l'architecte des Bâtiments de FRANCE, il vous conseillera pour une parfaite intégration de votre projet.

En outre, il peut vous apporter différents conseils techniques pour vous assister. Il se rendra sur votre terrain si nécessaire.

## Elections municipales 15 et 22 mars 2020

**P**our participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (qui se sont fait recenser à 16 ans pour participer à la journée défense et citoyenneté), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en FRANCE...), vous devez faire la démarche de vous inscrire. La demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020 :

- soit en mairie, munie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- soit sur le site du service public, en joignant la version numérisée des documents suivants :
  - ♦ justificatif de domicile
  - ♦ justificatif d'identité



## Déchetterie de VAUGINES



La déchetterie de VAUGINES est ouverte :  
L M J V S de 9h à 12h et de 14h à 17h  
D 9h 12h  
Fermée le mercredi  
**Elle accepte désormais les déchets verts**



## Le tri c'est plus simple

**Vous habitez CAVAILON, CHEVAL BLANC, MERINDOL, LES TAILLADES, LAURIS, LOURMARIN, PUGET, PUYVERT, VAUGINES**

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération (LMVA) s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Sur votre commune, **tous les emballages en plastique (sacs, films, etc.) se recyclent**. Ils se trient dans votre bac, sac ou colonne jaune tout comme les emballages en carton et en métal, même les petits.

### Et en pratique ?

Pour vous, le tri devient plus simple !

- 1- c'est un emballage ? Déposez-le dans votre contenant jaune !
- 2- inutile de le laver, il suffit de bien le vider
- 3- déposez vos emballages en vrac

### Pour plus de renseignements



**Des cabas sont disponibles en mairie. Venez chercher le votre !**

## Une centenaire à VAUGINES



voisin lui aussi veuf, qu'elle épousera. Une fois retraités, tous deux sont venus s'installer dans leur maison de vacances à VAUGINES en 1980.

Leur retraite dans le Luberon fût riche en activités, qu'ils aimaient partager : la chasse, la pétanque, les baléti, les lotos ...

Aujourd'hui, elle vit toujours chez elle grâce à l'APA (Aide au maintien à domicile pour les Personnes Agées) mise en place par l'AMICIAL à l'initiative des services municipaux et en relation avec l'équipe des infirmières du village. Désormais, elle s'occupe de ses chats « car c'est eux qui me maintiennent » avoue-t-elle avec un sourire ému. Tous les jours levée à 5 heures du matin et couchée à 21 heures après sa série préférée « plus belle la vie » en semaine. « Le dimanche, dit-elle, c'était après Zorro. Mais depuis septembre, le feuilleton n'est plus diffusé, alors je me couche à 20 heures 30 ».

Monsieur le Maire, se félicitant d'avoir une centenaire dans sa commune, lui souhaita un excellent anniversaire. Alors que son entourage entonnait joyeusement la chanson traditionnelle, madame PAGLIARI souffla vaillamment ses bougies et savoura son mille-feuille avec plaisir.

Nous lui donnons rendez-vous l'an prochain pour fêter ses 101 ans. Nul doute qu'il fait bon vivre à VAUGINES !

**M**onsieur le Maire, Philippe AUPHAN et les représentants du conseil municipal, amis, voisins, famille et membres de l'équipe soignante étaient venus en ce mardi 10 septembre, pour célébrer les 100 ans de Francine PAGLIARI, (prénommée officiellement Alphonsine).

Née en TUNISIE et d'origine italienne, elle vécut au Roucas Blanc à MARSEILLE. Elle y était couturière et confectionnait « des robes de mariée, des tailleurs et même des soutanes de curé ! Mais jamais de pantalon, car je n'aimais pas cela ! » nous a-t-elle dit. Veuve à la fin des années 70, elle rencontra Henri, son



## Ecole de VAUGINES

Depuis 2017, la rentrée des élèves de l'école de VAUGINES se fait en chantant. A 10h30, mardi 3 septembre et à l'ombre des mûriers, en présence de Mme ANGELETTI, adjointe au maire, les enfants accompagnés de leurs enseignantes Mme HEBREARD et Mme ROBERT, ont entonné joyeusement leurs airs préférés pendant près de 30 minutes. Ils sont au nombre de 51 cette année, répartis dans les 2 classes multi-niveaux : Maternelle – CP et CE-CM.



L'une des enseignantes, déjà musicienne et chanteuse, a suivi une formation de maître de chœur, ce qui a permis d'inscrire dans le projet d'école cette année la création d'une véritable chorale. Le but est de permettre à travers le plaisir de chanter, de travailler son écoute, sa mémoire, sa synchronisation, son sens du rythme, de prendre ainsi plaisir à partager et renforcer la confiance en soi.

Désormais, tous les mardis après-midi, l'ensemble des élèves se retrouve dans la cour pour chanter. Ils vont ainsi sans doute acquérir un riche répertoire de chansons et pouvoir le partager avec leurs familles lors de la fête de fin d'année.

Autre nouveauté de l'année, le quart d'heure lecture. Tous les jours, à l'instar de nombreuses autres écoles en France, les élèves de VAUGINES, et leurs enseignants font une pause, prennent un livre et lisent pendant un quart d'heure. L'objectif est très simple : prendre plaisir à lire, en le faisant quotidiennement pour que la lecture devienne banale, désacralisée, habituelle. La lecture permet en outre l'enrichissement du vocabulaire, la découverte de nouveaux récits, le développement de l'imaginaire, l'échange entre lecteurs. Grâce à la dotation du "plan bibliothèque", les élèves ont aujourd'hui à leur disposition de nombreux ouvrages, et ce quart d'heure lecture est une occasion rêvée pour les mettre pleinement à profit.

« Si je lis 5 minutes par jour, à la fin de l'année, j'aurai lu 8000 mots, et si je lis 20 minutes, 1,8 million ! ». Et vous, combien de mots aurez-vous lus cette année ?...

## Informations recensement

### Comment ça marche ?

#### Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs. L'INSEE participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avvertir de leur passage.

#### Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

### Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.



Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'INSEE, les réponses par internet arrivent directement.

L'INSEE procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/comment-ca-marche>

***A VAUGINES, le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.***

## Rappels de civisme et de savoir vivre

Quelques règles encadrent la conduite et le stationnement dans le village afin de garantir la sécurité et le confort des habitants. Malheureusement, de mauvaises habitudes sont prises par certains, elles aggravent le risque d'accident et génèrent un réel sentiment d'iniquité chez la majorité qui respecte les règles. Ainsi, la municipalité se permet le rappel de quelques règles de base :

**Les rues du village ne sont pas un circuit de formule 1. La vitesse est limitée à 30km/h. Merci de penser à la sécurité de nos enfants qui circulent à pied ou à vélo.**



Cette photo par

**Un dépose-minute a été matérialisé sur la place de la Mairie et rue de la Fontaine afin de faciliter le déchargement des véhicules des habitants et des véhicules de livraison, le dépôt du courrier de la poste, un passage rapide en mairie ou dans les commerces.**

**Le stationnement prolongé y est interdit 7 jours / 7 et 24h/24. Nous vous invitons à bien vouloir respecter ce principe spontanément sans que la municipalité ait besoin de recourir au rappel à l'ordre permanent, voire aux contraventions.**



De même, la place de stationnement PMR est exclusivement réservée aux personnes handicapées. Une tolérance est accordée uniquement pour les déchargements express de véhicules. Nous comptons là aussi sur votre civisme pour respecter le bon usage de cet emplacement.



Le stationnement rue de la Fontaine est interdit.

## Agenda vauginois

OCTOBRE		
31	Comité des Fêtes	10h-12h : atelier décoration de courges et séance maquillage 17h30 : "Samhain" conte théâtralisé à travers le village.
NOVEMBRE		
11	Mairie	9h : commémoration (RDV sur la place)
13	Bibliothèque	16h-17h30 : animations pour les enfants
23	Bibliothèque	18 h : Alfred BOUDRY nous parlera de son roman "les animaux ont la priorité"
DECEMBRE		
11	Bibliothèque	16h-17h30 : animations pour les enfants
13	Ecole de VAUGINES	18h : chants de Noël à l'église et marché de Noël maison commune
14	Comité des Fêtes	A partir de 9h "préparons les fêtes de Noël" avec coupe du sapin - 14h décoration - suivi d'un goûter pour les plus jeunes
15	Comité des Fêtes	11h à 16h : marché de Noël artisanal avec animation musicale sur la place de la Mairie
JANVIER		
11	Comité des Fêtes	"les soirées artistiques de St Barthelemy" : conférence sur la commedia Del' Arte, Gilles CAILLEAU, metteur en scène.
12	Comité des Fêtes	15h : galette des rois suivie d'un loto des séniors à la maison commune (sur réservation dans la limite des places disponibles / uniquement pour les Vauginois(es))
17	Mairie	19h : vœux du maire à la maison commune
18	Bibliothèque	17h : Denis LEVY – SOUSSAN présentera « En sortant de l'école, souvenirs d'un inspecteur ».
25	Bibliothèque	16h : assemblée générale Lire à Capello
25	PédalouDoux	17h : Vaugines-Barcelone, ville olympique-juin 2019. Projection du film de l'aventure handisport de Michèle suivi d'un temps de partage à la maison commune.
FEVRIER		
2	Comité des Fêtes	16h : "les soirées artistiques de St. Barthelemy" concert à la bougie suivi d'un goûter de la chandeleur à la maison commune
AVRIL		
11	Comité des Fêtes	"préparons les fêtes de Pâques" atelier décoration avec plusieurs séances en fonction de l'âge des enfants
12	Comité des Fêtes	en matinée chasse aux œufs derrière l'église St. Barthelemy
MAI		
30 / 31	Comité des Fêtes	1ère fête du livre à VAUGINES sur le thème "pourquoi écrire" lectures publiques, présentation d'ouvrages et dédicaces, débats et conférences, stands librairies, spectacle interactif sur le roman noir

# Un été à VAUGINES



## Mairie de VAUGINES

Place de la Mairie - 84160 VAUGINES  
Tél. 04 90 77 25 08 Télécopie : 04 90 77 12 51  
Courriel : [mairie.vaugines@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaugines@wanadoo.fr)  
site Internet : [www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)